



CO'giter

Ensemble on décarbone

La Métropole de Montpellier mène une politique audacieuse visant à accélérer la transition écologique. Elle investit massivement dans les mobilités douces avec pour objectif de concilier pouvoir d'achat des ménages et réduction des émissions de CO₂. Sa mesure forte, la mise en place de la gratuité des transports en commun pour les habitants de la métropole en décembre 2023, a fait évoluer les habitudes de déplacement. Ce choix emblématique en faveur des mobilités décarbonées est déjà un succès en termes de fréquentation. Il s'inscrit dans un déploiement d'alternatives à la voiture individuelle avec notamment un effort sans précédent pour le vélo. Le meilleur moyen de transport pour arpenter le territoire cet été et profiter d'un peu de fraîcheur dans les villages de la métropole.



**MILLIARD
D'EUROS**

INVESTI POUR ACCOMPAGNER
LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS
ET LES MOBILITÉS DE DEMAIN

La gratuité des transports, atout majeur de la décarbonation

Le 21 décembre 2023, Montpellier est devenue la plus grande métropole européenne à instaurer la gratuité universelle des transports en commun pour ses habitants. Six mois après la mise en service de la gratuité, les premiers résultats sont probants. En chiffres et en témoignages.



+ 23,7 %

de fréquentation des transports en commun entre le 1^{er} trimestre 2019 et le 1^{er} trimestre 2024.

1 470 € /an

c'est l'économie réalisée par une famille de 4 personnes grâce au pass gratuité.

1^{re} MÉTROPOLE

(hors Île-de-France) pour le covoiturage du quotidien avec le plus de trajets réalisés, soit 31 652 trajets en février 2024.

- 26 % D'INCIVILITÉS

constatées sur le réseau de transports entre le 1^{er} trimestre 2019 et le 1^{er} trimestre 2024. La police métropolitaine des transports existe depuis septembre 2023.

Source : ministère de l'Intérieur

+ 17,2 %

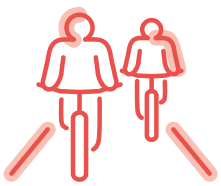
d'augmentation de la pratique du vélo au quotidien sur la ville de Montpellier⁽¹⁾.

+ 16,2 %

d'augmentation journalière des vélos sur la Métropole⁽²⁾.

(1) Comptabilisés sur 22 points de mesure comparables entre 2022 et 2023.

(2) Comptabilisés sur 38 points de mesure comparables entre 2022 et 2023.



“ Faire le choix de la gratuité, c'est engager la transition écologique et solidaire ”

“ Michaël Delafosse
maire de Montpellier, président de Montpellier Méditerranée Métropole ”

Ils valident à 100 %

Océane Mamene-Mokosson



19 ans, Grabels, étudiante en Lettres modernes

“ Je prenais déjà le tram et le bus avant leur gratuité pour aller en cours et pour mes sorties. Si la gratuité des transports publics n'a rien changé à mes habitudes de déplacement, elle me permet de faire des économies et de réorienter le budget que j'y consacrais à d'autres achats, ce qui n'est pas neutre quand on est étudiant. Avec la gratuité, je pense que plus de gens seront plus enclins à privilégier les transports publics plutôt que la voiture, ce qui sera bénéfique pour l'environnement. ”

“ Avant la gratuité, j'achetais des cartes de 10 trajets que j'utilisais pour aller chercher mon fils à l'école. Depuis la gratuité, j'utilise aussi les transports publics pour me rendre à la salle de sport et faire mes courses à Montpellier, sans me soucier du temps que je risque de perdre en voiture à cause du trafic ou pour trouver une place de parking. C'est un réel bien-être pour moi, sans compter les économies que je fais. Et moins de voitures sur la route, c'est moins de pollution. ”

Martial Bourquin

56 ans, Juvignac, chef d'équipe chez Castorama



© Florence Guilhem

Benoît Chaligüe

47 ans, Pérols, formateur en cenologie à SupAgro



© Florence Guilhem

“ Avant la gratuité, je prenais tout le temps la voiture pour aller donner mes cours. À présent, avec la gratuité, mon mode de déplacement a littéralement changé, et je ne me déplace plus qu'en tram, en bus et en vélo (Véloparc), ce qui me permet à la fois d'échapper au trafic automobile, de gagner du temps et d'économiser des centaines d'euros. Je trouve que c'est aussi une mobilité plus conviviale, plus sécurisante, et qui permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans la métropole. ”

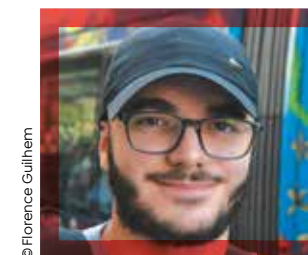
Odile Granier

70 ans, Castelnaud-le-Lez, retraitée



© Florence Guilhem

“ Quand j'étais encore en activité, j'utilisais les transports publics pour me rendre au travail. J'achetais alors des cartes de 10 trajets. Une fois à la retraite, j'ai continué à prendre le tramway et les bus pour me déplacer. Depuis la mise en place de la gratuité, je les prends de plus en plus, j'en abuse même, d'autant que l'on peut laisser la voiture au parking du tram. Laisser sa voiture, c'est plus de bien-être personnel et c'est bon pour l'environnement. Je ne trouve que du positif à la gratuité. ”



© Florence Guilhem

Alan Lefevre

20 ans, Montpellier, auto-entrepreneur spécialisé en management des réseaux sociaux

“ Mes déplacements ont toujours été majoritairement en transports en commun. Jusqu'en décembre 2023, je payais mon abonnement à l'année. Grâce à la gratuité, cela me permet de mettre mon argent autre part, dans les loisirs ou en épargne. Montpellier étant une ville étudiante, pour les jeunes, c'est vraiment un gros plus, car cela permet d'avoir plus de mobilité et de moins peser sur l'environnement. Les transports publics, c'est indispensable pour le futur, car les voitures polluent énormément. ”

Une offre de transport décarbonée

La décarbonation du territoire ne peut se faire qu'en proposant à ses habitants une offre toujours plus large d'alternatives au 100 % voiture. Des projets d'ampleur pour les déplacements du quotidien qui sont portés par la Métropole. Tour d'horizon.

01. Tramway ligne 5

MOINS D'UN AN AVANT L'INAUGURATION

La ligne 5 du tramway sera mise en service au second semestre 2025. Elle reliera les portes de Lavérune à celles de Clapiers. Elle s'étendra sur 16 km et permettra, par exemple, de relier le P+Tram Gennevaux à Saint-Denis en 18 min contre 26 en voiture. Avec 27 stations et une cadence d'un tram toutes les 6 min, la ligne 5 accueillera 80 000 voyageurs/jour. Des aménagements cyclables sont en cours de réalisation tout le long du tracé. Et les deux nouveaux parkings tramway aux extrémités de la ligne deviendront de véritables lieux d'échanges, de connexion entre les différents modes de transport : tram, bus, circulations douces.

tram5-montpellier3m.fr

02. Tramway ligne 1

EXTENSION DE LA LIGNE 1 VERS LA GARE SUD DE FRANCE

La ligne 1 de tramway voit son itinéraire se prolonger de 1,3 km vers la gare Montpellier Sud de France qui reçoit 3 800 voyageurs par jour. Un nouveau terminus, la station Montpellier Sud de France, sera créé à la gare. Au second semestre 2025, il ne faudra que 20 min pour effectuer le trajet gare Saint-Roch - Montpellier Sud de France. Cette extension bénéficiera à toutes les personnes qui travaillent au quotidien dans le nouveau quartier Cambacérés et aux jeunes du lycée Mendès-France. Coût de l'opération : 50 millions d'euros.

montpellier3m.fr



06. Nouveau matériel roulant

BUS ET TRAM : LA MÉTROPOLE INVESTIT DANS LE MATÉRIEL ROULANT

Afin de répondre aux besoins de mobilités du quotidien et de proposer une offre de transport en commun en constante progression, la Métropole fait l'acquisition de 70 bus électriques pour son réseau de bustram en cours de réalisation. Et surtout, pour un montant estimé à 275 millions d'euros, l'achat de 77 nouvelles rames de tramway. 22 seront dédiées à la ligne 5 de tramway, 17 couvriront la hausse de fréquentation associée à la gratuité des transports en commun, 30 permettront le renouvellement du matériel roulant de la ligne 1 et huit viendront en réserve pour fiabiliser le réseau. Ces rames sont en cours de construction dans les ateliers de la société CAF à Bagnères-de-Bigorre (Occitanie).

05. Encourager le covoiturage

DES TRAJETS FINANCÉS PAR LA MÉTROPOLE

Depuis mars 2021, la Métropole participe au financement du covoiturage des trajets quotidiens sur ses 31 communes via l'application Klaxit, intégrée en mai dernier à la plateforme BlaBlaCar Daily. À la clef, des trajets gratuits pour les passagers et une rétribution financière pour les conducteurs. Le covoiturage offre une alternative à la voiture individuelle. Avec 31 652 trajets enregistrés en février 2024, la Métropole affiche le plus grand nombre de trajets en covoiturage quotidien (hors Île-de-France), soit 17 millions de kilomètres, équivalant à près de 1 900 tonnes de CO₂ non rejetées. Sète Agglopolie et le Pays de l'Or ont rejoint cette offre élargissant le dispositif à leurs territoires. De très nombreuses entreprises incitent leurs salariés à effectuer du covoiturage, à l'instar du Crédit Agricole du Languedoc (photo).

blablaCardaily.com

03. Bustram

UN NOUVEAU MODE DE TRANSPORT 100 % DÉCARBONÉ

Les cinq lignes de bustram électriques offriront le même temps de trajet qu'elles que soient les conditions de circulation automobile grâce à des aménagements spécifiques. Elles compléteront le réseau de transports en commun existant et proposeront ainsi une réponse structurante aux besoins quotidiens des habitants des dix communes qui se trouvent sur les 60 km du tracé. 110 000 habitants seront à terme desservis. Le premier tronçon de la B1 entre la place de l'Europe à Montpellier et Notre-Dame-de-Sablassou à Castelnau-le-Lez est en cours de réalisation. Mise en service prévue en 2025.

bustram.montpellier3m.fr

04. Voiture électrique

UN RÉSEAU DE 600 BORNES POUR CHARGER GRATUITEMENT

S'intégrant à la démarche de gratuité des transports en commun, la Métropole offrira, d'ici juillet 2025, la gratuité sur son parc de bornes e-city en mode « éco » pour les Métropolitains détenteurs d'un compte M'Ticket. La société e-Totem est chargée du déploiement de 600 nouvelles bornes qui seront accessibles via l'application de TaM. Des chargeurs pour les vélos et les trottinettes seront aussi couplés à ce réseau.

Des investissements massifs pour le vélo

C'est un véritable boom du vélo qui s'est opéré entre 2022 et 2023, avec 17,2 % d'augmentation de pratique du vélo sur Montpellier et + 16,2 % sur la métropole. Cela grâce aux multiples aménagements cyclables réalisés par la Métropole.

À MONTPELLIER, UN ANNEAU VÉLO

L'anneau vélo est un ensemble de pistes cyclables à double sens en cours de réalisation. D'ici la fin 2026, il fera le tour du cœur de ville et reliera les grands axes vélo qui desservent le centre-ville sur 6,1 km. Son parcours : rue Saint-Louis, cours Gambetta, rue du Grand Saint-Jean,

boulevards de Strasbourg et d'Orient, quai Laurens, avenue du Pont Juvénal, rue Léon-Blum (photo ci-dessous), avenue Jean Mermoz, rue Pr. Léon-Vallois, quais du Verdanson et des Tanneurs, rues du Pr. Serre, Bonnard, Gerhardt et Doria. 5,5 km de ces pistes cyclables tactiques

ou définitives sont déjà ouverts aux vélos. En 2025, l'anneau sera doté d'une galerie cyclable qui facilitera la traversée de la place de la Comédie en sous-sol et offrira un accès direct au parking Comédie, avec un projet de véloparc sécurisé de plus de 200 places de stationnement.

Avant



© Christophe Ruiz

Après



En juin, fin de chantier pour l'aménagement de l'anneau vélo rue Léon-Blum.

© F. Damerjil

RELIER LES COMMUNES

Pour compléter le maillage des voies cyclables existantes, la Métropole crée un Réseau Express Vélo, baptisé « Vélolignes Montpelliéraines ». Avec quelque 235 km, il reliera plusieurs communes de la Métropole entre elles avec des parcours connectés aux lignes de tramway, des futurs busstram et aux gares pour fluidifier le passage d'un mode de transport à un autre.

montpellier3m.fr/vélo

5 891



ARCEAUX VÉLOS

facilitent le stationnement des vélos. Des Vélobox sécurisés sont en cours d'installation à Montpellier. Ils complètent l'offre des 19 Véloparcs sous vidéosurveillance.

« Le vélo est au cœur de notre politique des mobilités douces. Montpellier investit six fois plus que la moyenne des intercommunalités françaises »

Julie Frêche,
vice-présidente déléguée au Transport et Mobilités actives



À quelques jours de leur examen, les élèves autonomes révisent les vélos dans tous les sens du terme.

© F. Damerjil

HALLE DE L'INNOVATION

Un atelier vélo et un « lab » mobilités urbaines

L'installation du Business Innovation Center de Montpellier Métropole (BIC) en 2023 à la halle de l'innovation dans le quartier Cambacères a modifié les modes de déplacements quotidiens des personnes qui y travaillent. En effet, le bâtiment est dépourvu de stationnement pour les voitures, mais possède un beau parking pour les vélos et les trottinettes. Il sera par ailleurs desservi par la ligne 1 de tramway d'ici quelques mois.

Les élèves aux commandes de l'atelier

Grâce à un partenariat mené avec le lycée professionnel Mendès-France voisin, qui possède des formations dédiées aux vélos, un atelier vélo a vu le jour en avril. Chaque semaine, sous la houlette de David Coquard, leur professeur référent, des élèves de la filière vélo investissent l'atelier mis à leur disposition par la Métropole. Ils conseillent, entretiennent et réparent les vélos, trottinettes, hoverboards... à petits prix. Un service professionnel effectué par des jeunes en formation, mais qui ne fait pas concurrence aux magasins de cycle, puisque cet atelier n'est ouvert qu'aux personnes travaillant au BIC, aux agents du lycée professionnel, de la Ville

et de la Métropole. « C'est un beau projet, une première en France qui décloisonne l'enseignement », explique le professeur.

Un écosystème propice aux innovations

« Cet atelier et son plateau technique permettent une vraie synergie avec les start-up », poursuit-il. Avec ce magnifique outil et les compétences de tous les acteurs présents, le BIC peut développer un « lab » mobilités urbaines.

Des projets incubent au « lab »

Deux projets sont déjà accompagnés en amont de la création d'entreprise dans ce domaine. Celui de Maud Kesteloot, porteuse d'Hericycle, un projet de mobilité douce innovant, inclusif et écoresponsable de transport collectif pour étoffer l'offre de mobilité. Objectifs : décarboner les transports et lutter contre la sédentarité et la perte d'autonomie. Ainsi que celui de Maud Le Hay, présidente du Vieux Biclou de 2018 à 2022, et qui veut aujourd'hui créer une structure dans le domaine de l'économie circulaire afin de remettre sur le marché des pièces détachées de vélos de seconde main.



© F. Damerjil

Olivier Exbrayat
PDG de Factory 456, un des premiers utilisateurs de l'atelier vélo

« J'ai un vélo électrique que j'utilise très régulièrement pour venir de Lattes, surtout depuis que la Métropole a aménagé une nouvelle piste cyclable, il y a quelques mois. Maintenant, c'est vraiment sécurisé. Jusqu'ici, c'était compliqué et dangereux. Le lendemain de l'inauguration de l'atelier vélo, j'ai eu un problème de porte-bagage avant qui s'était décroché. Après prise en charge, un diagnostic a été fait dans l'après-midi. Le responsable de l'atelier m'a indiqué qu'il fallait remplacer la fourche. Les lycéens ont fait un dépannage provisoire le jour même. J'ai repris rendez-vous avec eux pour la réparation définitive qui a été faite quelques jours après. Ça m'a coûté seulement 50 euros. »

Évasion estivale : cinq balades à vélo

Le vélo est un moyen de déplacement décarboné, bon pour la santé et pratique pour s'imprégner pleinement de la nature et des richesses du patrimoine qui nous entourent. Que ce soit pour une baignade, une escapade à l'ombre des arbres dans un parc ou une découverte d'un site remarquable, empruntez les Vélolignes métropolitaines, les cheminements balisés ou les pistes cyclables de liaison qui maillent le territoire. Voici quelques idées de parcours pour pratiquer le slow tourisme près de chez soi.



Retrouvez les cinq parcours en détail sur Géovélo.



Avant d'enfourcher sa bicyclette, il faut prendre quelques précautions de sécurité. Il est prudent de porter un casque, obligatoire pour les moins de 12 ans, de vérifier l'état des équipements, tels les freins, les pneus, les phares, la sonnette... En été, se munir d'une quantité suffisante d'eau pour s'hydrater et d'une bonne crème solaire. C'est parti !

Partagez vos photos



Envoyez-nous vos plus belles photos de balades à vélo dans la métropole : nous les publierons sur encommun.montpellier.fr
redaction.encommun@montpellier.fr

© Christophe Ruiz



De Montpellier à Pérols



© L. Pliot

l'avenue Raymond-Dugrand, c'est ensuite tout droit jusqu'aux cabanes de Carnon.

PATRIMOINE : À Pérols, au bord de la piste cyclable, un espace est dédié au street-art. La municipalité donne carte blanche à des artistes qui investissent LE MUR. En faisant un détour, une gigantesque fresque représentant la tête d'un taureau très coloré est à découvrir sur une des façades de l'ancienne cave coopérative. L'animal, symbole de la Camargue et des courses camarguaises, a été réalisé par l'artiste mexicain, Farid Rueda. Il trône aussi à l'entrée de la commune Porte des Levades avec une gigantesque statue.

ITINÉRAIRE : Du bassin Jacques Cœur au pont sur le canal du Rhône à Sète. Les plages de Carnon et de Palavas-les-Flots ne sont plus qu'à quelques centaines de mètres...

PARCOURS : Depuis le bassin Jacques Cœur à Montpellier, via l'allée de la Méditerranée, récupérer, en longeant l'A709, la Véloligne montpelliéraine V4 le long de

CÔTÉ NATURE : Après être sorti de Montpellier, c'est sous la pinède qu'une partie du trajet s'effectue. À partir de Pérols, c'est le domaine des étangs. D'abord celui de l'Or que l'on aperçoit sur la gauche, puis celui du Méjean que l'on longe. On peut observer la sansouïre (écosystèmes herbeux des zones humides). C'est le paradis des familles qui s'arrêtent pour photographier les flamants roses.



Distance 7,8 km



Dénivelé + 25 m



Temps 32 min

De Cournonsec à Lavérune

ITINÉRAIRE : Depuis l'aire de covoiturage à Cournonsec jusqu'au château des Évêques à Lavérune.

LE PARCOURS : Suivre la Véloligne montpelliéraine V8 qui longe la D5 au milieu des vignes, des oliviers et des champs de blé. À Lavérune, au feu prendre à droite l'avenue des Serres, puis le boulevard de la mairie jusqu'aux portes du parc.

PATRIMOINE : Le château du comte de Turenne de style Louis XIII accueille la mairie à Pignan (petit détour). À Lavérune, le château des Évêques était le lieu de villégiature des ecclésiastiques montpelliérains aux XVII^e et XVIII^e siècles. Il abrite en ses murs le musée d'art Hofer-Bury. Un magnifique parc planté de grands arbres apporte de la fraîcheur.

CÔTÉ SPORT : Pour se rafraîchir ou nager, la piscine métropolitaine Poséidon se trouve le long du parcours

à Cournonterral. Une commune qui est aussi le fief du tambourin et qui accueille du 30 juillet au 1^{er} août les Masters de tambourin sur le terrain Max Rouquette (*lire p. 42*).



© F. Damerjil



Distance 11,3 km



Dénivelé + 61 m



Temps 51 min

De Saint-Geniès-des-Mourgues à Saint-Brès



© F. Damerdjil

ITINÉRAIRE : De l'ancienne gare de Saint-Geniès-des-Mourgues jusqu'à la piscine métropolitaine Héraclès à Saint-Brès.

PARCOURS : Depuis l'ancienne gare, prendre le chemin des Prés, le chemin de Sainte-Colombe et l'avenue Georges Frêche.

PATRIMOINE HISTORIQUE : L'église abbatiale de Saint-Geniès-des-Mourgues adossée au monastère qui fut bâtie de 1316 à 1341.

CÔTÉ NATURE : L'itinéraire cycliste serpente entre les champs de blé, les vignes et les manades. L'occasion d'observer les taureaux et les chevaux Camargue aux prés. Ou de s'arrêter à l'ombre des chênes sur l'aire de pique-nique, avant de longer le ruisseau Viredone et de rejoindre la piscine Héraclès. Dans le sens Saint-Brès – Saint-Geniès-des-Mourgues, l'itinéraire peut se poursuivre sur la voie verte qui mène à Entre-Vignes.



Distance 3,3 km



Dénivelé + 12 m



Temps 14 min



De Montpellier à la plage de Villeneuve-lès-Maguelone



© Christophe Ruiz

et suivre ensuite le fléchage « La plage ». Pour ceux qui sont tentés par le tourisme lent et respectueux à vélo, il est possible de poursuivre la balade sur l'itinéraire EuroVelo 8 « La Méditerranée à vélo », qui relie l'Italie à l'Espagne par les itinéraires cyclistes, connecté au réseau des Vélolignes montpelliéraines à Villeneuve-lès-Maguelone.

PATRIMOINE HISTORIQUE : La cathédrale Saint-Pierre de Maguelone, témoignage majeur de l'art roman située à quelques centaines de mètres de la plage.

CÔTÉ NATURE : En faisant un petit détour, la visite de la Maison de la nature à Lattes et de ses aménagements est une halte bienvenue. Sur les cheminements en bois à l'intérieur des marais, il est possible d'observer la faune et la flore. Un peu plus loin, sur les grands platanes, nichent les cigognes qui sont désormais là toute l'année. Le long du trajet, une mosaïque de milieux naturels entre eau douce et eau salée où vivent de nombreuses espèces remarquables, en particulier des oiseaux des zones humides, tels l'Aigrette garzette, le Tadorne de Belon, l'Avocette élégante, l'Échasse blanche, la Sterne...



Distance 15,6 km



Dénivelé + 50 m



Temps 1h05 min

De Montpellier au lac du Crès

ITINÉRAIRE : Depuis l'arrêt de tramway « Corum » jusqu'au lac du Crès Jean-Marie Rouché.

LE PARCOURS : Emprunter la Véloligne montpelliéraine 1, via l'avenue François-Delmas, puis, à Castelnau-le-Lez, la voie verte du chemin du Clos de l'Armet et chemin de Verchant, puis à Sablassou prendre la piste cyclable le long de la ligne 2 de tramway, puis, au Crès, la voie Domitienne et l'avenue du Mistral.

PATRIMOINE HISTORIQUE : La glacière de Castelnau-le-Lez (petit détour).

CÔTÉ SPORT ET NATURE : Le lac est au cœur de 27 hectares de verdure. Sa grande plage engazonnée accueille les baigneurs et les amateurs de bains de soleil. Il offre aux sportifs de tous âges un skatepark et un citystade. C'est le lieu idéal pour les activités de plein air : balade, footing, vélo, parcours d'orientation, paddle, natation, BMX. Le lieu accueille, les 18, 25 juillet, 1^{er} et 8 août à partir de 19h, les Jeudis guinguette au lac (*lire p. 44*).



© F. Damerdjil



Distance 8,1 km



Dénivelé + 65 m



Temps 36 min

Calculer son itinéraire rapidement

L'application gratuite Géovélo permet de calculer ses itinéraires quotidiens, balades et même voyages à vélo. Que ce soit pour les vélos traditionnels ou les vélos à assistance électrique, pour chaque trajet, elle propose plusieurs itinéraires : sécurisés, équilibrés ou directs, en indiquant les temps de parcours, le dénivelé positif, la distance et le pourcentage de pistes cyclables empruntées.

À l'image de Google trafic pour les automobiles, Géovélo est l'application à suivre.



En Véloplage

Jusqu'au 1^{er} septembre, à Villeneuve-lès-Maguelone, à proximité de l'arrêt Pilou, le service Véloplage TaM permet aux voyageurs arrivés en bus de rejoindre la plage à bicyclette. Ils peuvent emprunter des vélos californiens équipés ou non d'une remorque pour transporter les

enfants de moins de 2 ans ou d'un siège bébé, ainsi que des VTT pour les enfants. Les Véloplages sont disponibles à la journée de 9h à 19h et gratuits avec le Pass gratuit. Sans Pass gratuit, le tarif est de 5 €/jour pour la location d'un vélo. tam-voyages.com



© Christophe Ruiz